

## LISTE DE CONTRÔLE

# Renforcer les programmes de bénévolat : la gestion des risques pour protéger votre mission

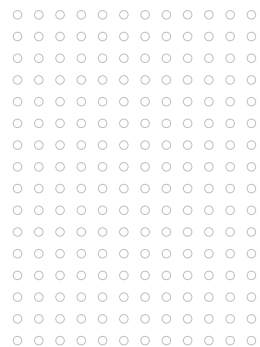
Les OBNL sont confrontés à des incertitudes financières et en matière de personnel en raison de l'évolution des structures de financement et des pressions économiques. Compte tenu de la demande croissante de services et des ressources limitées, les bénévoles jouent un rôle encore plus essentiel en aidant les organisations à remplir leur mission.

Cependant, même les bénévoles les mieux intentionnés et les plus qualifiés peuvent exposer les organisations à des risques juridiques, financiers et réputationnels, en particulier s'ils sont affectés à des postes pour lesquels ils ne sont pas qualifiés ou s'ils n'ont pas fait l'objet d'une sélection, d'une formation et d'une supervision appropriées.

Voici une liste de contrôle complète de la gestion des risques liés aux bénévoles, qui présente les principales stratégies permettant de protéger à la fois l'organisation et ses bénévoles.

## 1. Évaluer les besoins et les responsabilités des bénévoles :

- Déterminer les rôles et responsabilités possibles des bénévoles, comme la conduite de véhicules, la comptabilité, la collecte de fonds, la manipulation d'équipements ou d'outils ou le soutien aux populations vulnérables.
- Évaluer les risques liés à la participation des bénévoles et les répercussions potentielles sur l'efficacité, la sécurité, la responsabilité et l'exposition globale de l'organisation aux risques.
- Identifier les tâches qui nécessitent des compétences, une formation ou des certifications spécifiques afin que les affectations des bénévoles correspondent à leurs habiletés.



## 2. Réviser votre stratégie d'assurance et de gestion des risques liés aux bénévoles :

- Travailler avec votre courtier d'assurance pour identifier les risques potentiels de votre organisation liés à l'implication des bénévoles, et si votre protection actuelle et votre stratégie de gestion des risques couvrent adéquatement les responsabilités potentielles.
- Renforcer la protection d'assurance s'il existe des lacunes pour les bénévoles effectuant certaines tâches. Par exemple, les organisations qui réduisent leur flotte et autorisent les bénévoles à conduire des véhicules personnels à des fins non lucratives peuvent être exposées à un risque de responsabilité civile automobile des non-propriétaires et doivent ajuster leur assurance automobile.
- Souscrire ou modifier les polices d'assurance accident qui couvrent les frais médicaux des bénévoles blessés.
- Élaborer un plan d'intervention en cas de crise pour gérer efficacement les incidents liés aux bénévoles qui pourraient avoir une incidence sur la sécurité, nuire à la réputation de votre OBNL ou engager la responsabilité de l'organisation.

## 3. Mettre en place un processus de sélection des bénévoles :

- Exiger des bénévoles qu'ils soumettent une candidature et passent une entrevue. Cela permettra de déterminer leur expérience et leurs habiletés et de savoir dans quelle mesure les bénévoles sont à l'aise avec différentes tâches.
- Effectuer des vérifications des antécédents, y compris des antécédents criminels, pour les bénévoles qui travailleront avec des populations vulnérables.
- Vérifier les dossiers de conduite automobile pour les bénévoles qui conduisent pour l'organisation.
- S'assurer que les bénévoles possèdent les diplômes ou les licences requis pour des rôles spécialisés dans des domaines tels que la comptabilité, le conseil ou la technologie.

## 4. Offrir une formation sur la sécurité et les risques aux bénévoles :

- Élaborer un programme de formation spécifique aux bénévoles sur les politiques en milieu de travail, les comportements acceptables et les procédures d'urgence. Les bénévoles doivent savoir quoi faire s'ils ne se sentent pas en sécurité ou s'ils doivent signaler une situation dangereuse.
- Exiger des bénévoles occupant des postes à haut risque qu'ils suivent une formation complémentaire en rapport avec leur rôle, comme la prévention des abus et la protection des populations vulnérables.
- Exiger des bénévoles qui conduiront un véhicule pour l'organisation qu'ils signent un accord de conduite qui décrit les attentes et les responsabilités du conducteur, et qu'ils suivent une formation qui couvre les pratiques de conduite sécuritaire.
- Faire suivre une formation en [cybersécurité](#) aux bénévoles qui traitent des données sensibles, telles que les informations de carte de crédit ou les informations personnelles, conformément aux lois fédérales et provinciales applicables en matière de protection de la vie privée.

## 5. Assurer une supervision et un soutien adéquats des bénévoles :

- Désigner un membre du personnel responsable du recrutement, de la formation et de la gestion des performances des bénévoles.
- Appliquer une approche collaborative pour empêcher les bénévoles d'interagir individuellement dans des situations sensibles.
- Évaluer régulièrement les affectations des bénévoles pour s'assurer qu'ils possèdent les compétences requises et répondent aux besoins de l'organisation.

## Minimiser les risques pour votre organisation

Les bénévoles sont essentiels à votre mission - assurez-vous qu'ils bénéficient des bonnes protections. Chez HUB, nous comprenons les défis uniques auxquels sont confrontés les OBNL et nous proposons des solutions de gestion des risques sur mesure pour vous aider à protéger votre personnel, votre réputation et vos opérations. En travaillant avec HUB, vous pouvez vous concentrer en toute confiance sur ce qui compte le plus : avoir un impact.

Contactez dès aujourd'hui un spécialiste de l'assurance pour les OBNL de HUB à l'adresse [hubinternational.com](https://hubinternational.com).

